



Réunion AP MIVEGEC

Le 17. 09. 2024

Présents : Déborah G, Nathalie B, Marie R, Isabelle C, Arnaud B.

Excusé : Davy J, Cécile B, Slavica S et Céline A.

1 : couverture AP labo L211 – 212 – 213 :

Qui est l'AP de cette zone ?

Arnaud prend le L211. Marie prend le L212 et 213.

- **Isabelle prend en charge le Labo 509-510 : c'est l'AP la plus présente dans cette pièce.**

Déborah G se charge d'en informer Sophie Bourquin.

2 : Demande utilisation Sorbonne David C:

David est autorisé à réaliser ses manips de lyophilisation sous la sorbonne en 607, avec un système utilisant de l'azote en gaz (autorisation des APs Mivegec – AP Intertryp et Sophie Bourquin)..

Il demande à faire passer le tuyau d'azote, au travers de la paroi droite de la sorbonne, en perçant un orifice !

Les APs s'interrogent sur le maintien du bon fonctionnement du flux d'air et de plus l'un d'entre eux rappelle que les sorbonnes sont la propriété de la DRO. La question sera posée au technicien de la société Amaxia en charge des réparations/ maintenances des sorbonnes

L'AP du 607 a proposé à David C de fixer la bonbonne sur le devant de la sorbonne et faire passer le tuyau par l'ouverture de la vitre de la sorbonne. C'est moins esthétique, mais cela ne détériore pas la structure de l'EPC.

Autre option proposée : acheter un flexible plus long, qui permet de fixer la bonbonne au mur, et passer le flexible par l'avant de la sorbonne sans faire de trou et en laissant l'espace disponible devant la sorbonne.

3 : tri de produits chimiques :

Suite à la formation au logiciel SEIRICH (évaluation du risque chimique), des précisions nous ont été apportées sur la durée du stockage.

Sans qu'il y ait une législation claire, les préconisations de l'APAVE indiquent que tout **produit chimique comportant l'ancien modèle de pictogramme** (fond orange), et donc datant **d'avant 2009** (modification de la signalisation) doivent être **éliminés**.

Les APs vont mettre à l'écart ces produits, communiquer avec les propriétaires pour qu'ils les identifient. Les APs laisseront un temps (à déterminer) pour les remplacer.

Les pièces à « trier » en priorité, sont les labos : 607 – 605 – 509/510.

Par la suite, il sera impératif d'identifier chaque nouveau produit selon les critères suivants :

- Nom de propriétaire ou équipe.
- Date d'ouverture du produit (et date réception si possible).

Tout produit non identifié sera retiré du stock (le temps de rectifier).

Date du tri à déterminer.

4 : Les ATs (Accident de Travail) de l'été :

- 1 AT en bactériologie ; 2/08 : piqûre au doigt avec une bactérie niveau 2 – mise sous antibiotique – guérison ok, pas d'arrêt de travail. L'analyse de l'accident a révélé que l'agent manipulait hors site IRD au moment de l'accident!
- 1 AT en pièce BET ; 8/08 : Coupure au pouce avec scalpel en pièce BET (prélèvement sur gel). Pas d'arrêt de travail, ni de traitement. Analyse accident en cours.
- - 1 AT au Vectopôle ; 29/07 : un agent a glissé et s'est tordu légèrement la cheville. Cela fait suite aux autres signalements pour fuites au I3. Pas d'arrêt de travail.
- - 1AT I3 ; 31/07 : doctorante au sein de MIVEGEC (université de Perpignan) s'est piquée le doigt (majeur de la main gauche) avec une pince fine lors d'une dissection de moustiques infectés avec le virus de la dengue (titre du virus initial : 10^6). : pas d'arrêt de travail mais une interdiction d'accès au I3 le temps des analyses d'une éventuelle virémie ; résultats ok.

5 : Divers :

- Nathalie fait remonter une odeur chimique dans l'animalerie A2.

Serait-elle liée à un produit utilisé lors des manipulations (injections) de souris en cours par l'équipe iHAT , dont les animaliers ne seraient pas informés ?

Isabelle Conclois va se renseigner auprès de son équipe, sur l'utilisation d'un éventuel produit odorant.

La source de cette odeur pourrait être d'une autre origine ? A voir selon retour d'Isabelle C.